

Compte rendu de l'Assemblée Générale Mixte du 22 juin 2017

L'Assemblée Générale Mixte d'Archos, qui s'est tenue jeudi 22 juin 2017 sur 2^{ème} convocation sous la présidence d'Henri Crohas, a approuvé l'ensemble des résolutions soumises à titre ordinaire et extraordinaire et telles que figurant dans l'avis de réunion publié au BALO n° 44 du 12 avril 2017.

Archos tient à remercier tous les actionnaires qui se sont mobilisés.

Participation et quorum

AGO et AGE	Actionnaires	Actions ⁽¹⁾	Voix ⁽²⁾
Actionnaires présents	9	3 546 337	6 851 221
Pouvoirs mandatés à des tiers	0	0	0
Pouvoirs au Président	638	3 564 527	3 601 858
Votes par Correspondance	442	2 100 045	2 142 476
Total	1 089	9 210 909	12 595 555

(1) Soit 22,51% des 40.916.042 actions ayant le droit de vote.

(2) Soit 28,4% des 44.335.633 droits de votes existants.

Détail du vote par résolution(*)

N° résolution	Libellé de la résolution (*)	Quorum à atteindre	Majorité requise	Vote pour	Vote contre	Abstention	Résultat
1	Examen et approbation des comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2016.	0	6 297 778	12 178 986	416 569	0	Adoptée
2	Examen et approbation des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2016.	0	6 297 778	12 176 228	419 327	0	Adoptée
3	Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2016.	0	6 297 778	12 121 853	473 702	0	Adoptée
4	Imputation du compte "Report à nouveau débiteur" sur le compte "Primes d'émission".	0	6 297 778	12 018 167	577 388	0	Adoptée
5	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées et approbation desdites conventions.	0	6 297 778	12 009 075	586 480	0	Adoptée
6	Approbation de la politique de rémunération applicable au Président du Conseil d'administration	0	6 297 778	11 342 386	1 253 169	0	Adoptée
7	Approbation de la politique de rémunération applicable au Directeur Général	0	6 297 778	11 349 252	1 246 303	0	Adoptée
8	Fixation des jetons de présence alloués au Conseil d'administration.	0	6 297 778	11 401 739	1 193 816	0	Adoptée
9	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'opérer sur les actions de la Société.	0	8 397 037	11 583 976	1 011 579	0	Adoptée
10	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de réduire le capital par annulation d'actions.	8 183 209	8 397 037	11 832 117	763 438	0	Adoptée

11	Détermination du plafond global des augmentations de capital en numéraire, immédiates ou différées.	8 183 209	8 397 037	11 631 149	964 406	0	Adoptée
12	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des actions ordinaires et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles, avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires.	8 183 209	8 397 037	11 649 818	945 737	0	Adoptée
13	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de mettre en œuvre une rallonge dans la limite de 15% du nombre de titres émis en application de la résolution précédente.	8 183 209	8 397 037	11 506 614	1 088 941	0	Adoptée
14	Délégation de pouvoirs consentie au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfiques ou primes.	0	6 297 778	11 650 192	945 363	0	Adoptée
15	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des bons de souscription d'actions à attribuer gratuitement aux actionnaires en cas d'offre publique visant les titres de la Société.	8 183 209	8 397 037	11 793 626	801 929	0	Adoptée
16	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet d'émettre, sans droit préférentiel de souscription, des actions et/ou des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles, conformément à l'article L.225-136 du Code de commerce, notamment dans le cadre d'une offre au public.	8 183 209	8 397 037	11 420 349	1 175 206	0	Adoptée
17	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de mettre en œuvre une rallonge dans la limite de 15% le nombre de titres émis en application de la résolution précédente.	8 183 209	8 397 037	11 424 595	1 170 960	0	Adoptée
18	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet d'avoir recours à une offre visée à l'article L.411-2 II du Code monétaire et financier pour mettre en œuvre la 16 ^{ème} résolution, conformément à l'article L.225-136 du Code de commerce.	8 183 209	8 397 037	11 427 856	1 167 699	0	Adoptée
19	Autorisation donnée au Conseil d'administration à l'effet de déroger aux conditions fixées par la 16 ^{ème} résolution pour déterminer le prix d'émission des actions dans la limite de 10% du capital social par an, conformément à l'article L.225-136 du Code de commerce.	8 183 209	8 397 037	11 405 029	1 190 526	0	Adoptée
20	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'émettre des actions et/ou valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit d'une catégorie de personnes.	8 183 209	8 397 037	11 434 131	1 161 424	0	Adoptée

21	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration en vue d'émettre des bons de souscription d'actions, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des cadres dirigeants.	8 183 209	8 397 037	11 256 461	1 339 094	0	Adoptée
22	Délégation de compétence consentie au Conseil d'administration à l'effet de procéder à l'émission réservée aux adhérents d'un plan d'épargne d'entreprise, avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit de ces derniers, d'actions et/ou de valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles, conformément à l'article L.225-138-1 du Code de commerce.	8 183 209	8 397 037	11 467 526	1 128 029	0	Adoptée
23	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de procéder à des attributions gratuites d'actions au profit des salariés ou mandataires sociaux éligibles de la Société et des sociétés liées.	8 183 209	8 397 037	11 232 479	1 363 076	0	Adoptée
24	Autorisation à donner au Conseil d'administration à l'effet de consentir des options de souscription ou d'achat d'actions aux salariés ou mandataires sociaux éligibles de la Société ou des sociétés liées.	8 183 209	8 397 037	11 259 395	1 336 160	0	Adoptée
25	Délégation de pouvoirs consentie au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions en cas d'offre publique d'échange (OPE) initiée par la Société.	8 183 209	8 397 037	11 762 088	833 467	0	Adoptée
26	Délégation de pouvoirs consentie au Conseil d'administration à l'effet d'augmenter le capital social par émission d'actions en rémunération d'apports en nature dans la limite de 10% du capital social, hors cas d'offre publique d'échange.	8 183 209	8 397 037	11 565 238	1 030 317	0	Adoptée
27	Délégation de pouvoirs à consentir au Conseil d'administration à l'effet d'émettre des valeurs mobilières donnant accès à des actions nouvelles de la Société, sans droit préférentiel de souscription, dans le cadre d'un échange de titres financiers.	8 183 209	8 397 037	11 669 009	926 546	0	Adoptée

(*) le texte intégral des résolutions a été publié au BALO n°44 le 12 avril 2017 dans l'avis de réunion. Il est également disponible sur le site www.archos.com section investisseurs.

A propos d'ARCHOS

ARCHOS, précurseur français sur le marché des baladeurs audio/vidéo et désormais spécialiste des tablettes et smartphones, a sans cesse révolutionné le marché des produits Electroniques Grand Public depuis 1988. Aujourd'hui, ARCHOS propose des tablettes et des smartphones Android, ainsi qu'une gamme complète pour ses partenaires OEM. Dès 2000, ARCHOS a lancé le Jukebox 6000, le premier baladeur MP3 avec disque dur. En 2008, ARCHOS a lancé la première génération de tablettes connectées et a dévoilé la première tablette sous Android en 2009. Enfin, en 2013, ARCHOS a lancé sa première gamme de smartphones avec la série Platinum. ARCHOS possède des bureaux aux Etats Unis, en Europe et en Asie. ARCHOS est coté au compartiment C d'Euronext Paris, ISIN Code FR0000182479

ARCHOS

Tél. : 01 69 33 16 90